

Comment favoriser des projets d'ampleur sur l'adaptation des logements à la perte d'autonomie

Hervé PETIT –

Soliha Union Régionale Nouvelle-Aquitaine

Rodolphe BAILLIF -

Soliha Terres Océan

Service Habitat et Cadre de Vie

13 novembre 2025

MOMENT PRO 2025

L'ergothérapie à SOLIHA : de la prévention collective à l'accompagnement individuel

Réalisation de diagnostics à domicile auprès de personnes âgées et/ou en situation de handicap :

- ✓ Visites conventionnées :
 - Via l'association France Parkinson
 - En partenariat avec certains CCAS (Arcachon, Libourne)
- ✓ Visites sur devis pour les particuliers
(PO intermédiaires/supérieurs principalement)
- ✓ Visites dans le cadre de demandes de subvention
MaPrimeAdaptation

Réalisation d'actions de prévention individuelle et collective

- ✓ Truck show room, combinaison simulateur du vieillissement
- ✓ Animations collectives à partir de jeux didactiques

Réalisation d'actions de sensibilisation des professionnels

- ✓ Formations et Commissions HANDIBAT
- ✓ Partenariat Chambre des Métiers / Artisans de l'autonomie

Les projets d'adaptation actuels

L'ampleur, les caractéristiques et le contexte

Des projets d'adaptation souvent focalisés sur les seules pièces d'eau.

Budget moyen

9 000 €

Aide moyenne

5 600 €

Nature des Travaux

Très forte concentration sur la salle de bain et les toilettes : espaces les plus contraignants et risqués
Puis parfois
Circulations Verticales
Installation de volets roulants

Contexte de croissance forte et en accélération des 75 ans et +.

Démographie

2015 à 2025

+ 230 000

+ 140 000

2025 à 2035

+ 187 000

+ 236 000

Néo Aquitains

dont 75 ans +

Vers des projets plus d'ampleur sur l'adaptation des logements

Ma Prime Adapt a permis de ramener l'âge moyen du demandeur de travaux de 84 à 75 ans.

L'enjeu est de tendre vers des projets qui anticipent la perte d'autonomie puis qui la suivent dans le temps.

Perte d'autonomie

Age

Ma Prime Adapt

< 60 ans

Accès / Situation de handicap

60 ans

Accès sous condition GIR 1 à 4

Espérance de vie sans incapacité

65 ans

70 ans

Accès Tous GIR

% des personnes avec limitation de 6 mois dans les activités habituelles > 50%

75 ans

Age moyen du demandeur travaux depuis Ma Prime Adapt

Espérance de vie

84 ans

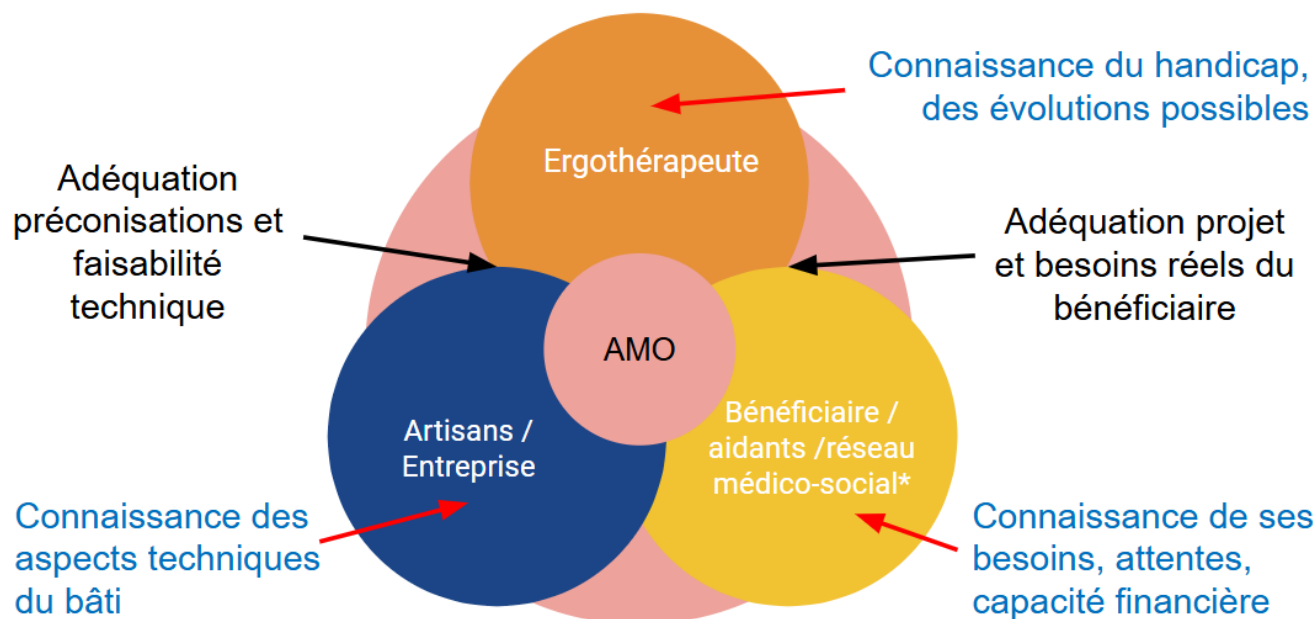
Age moyen du demandeur avant Ma Prime Adapt₄

La définition des projets : un travail pluridisciplinaire...

Rôle de l'ergothérapeute :

- Soumettre des préconisations de travaux adaptées au projet de vie
- Orienter les bénéficiaires vers le projet idéal

**= Compromis
entre : travaux
adaptés,
techniquement
réalisables et
financièrement
acceptables**



- Valider le devis définitif

- Rédiger les argumentaires pour les financeurs afin de justifier la demande de subvention

La définition des projets : un travail pluridisciplinaire en réponse à un besoin

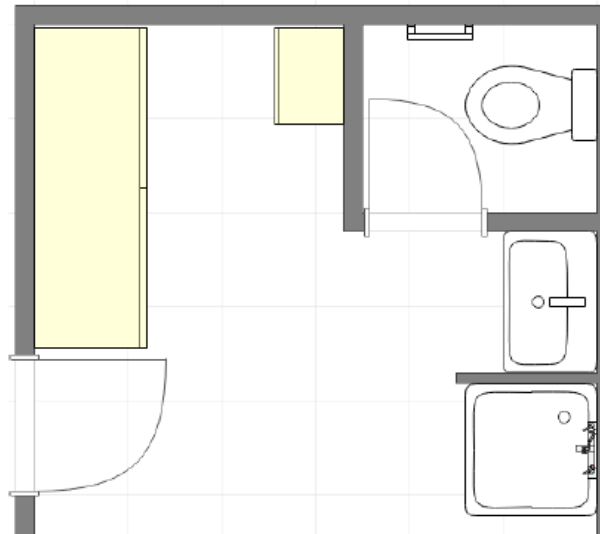


- La situation de handicap impacte la réalisation des besoins physiologiques
- Se traduit par une demande d'adaptation des lieux où ses besoins sont réalisés
- L'accompagnement des ménages les plus modestes implique une priorisation obligée du projet à retenir

Les projets d'adaptation d'ampleur : souvent une réponse obligée, rarement un choix ambitieux

Situation 1 – Contexte au jour de la visite

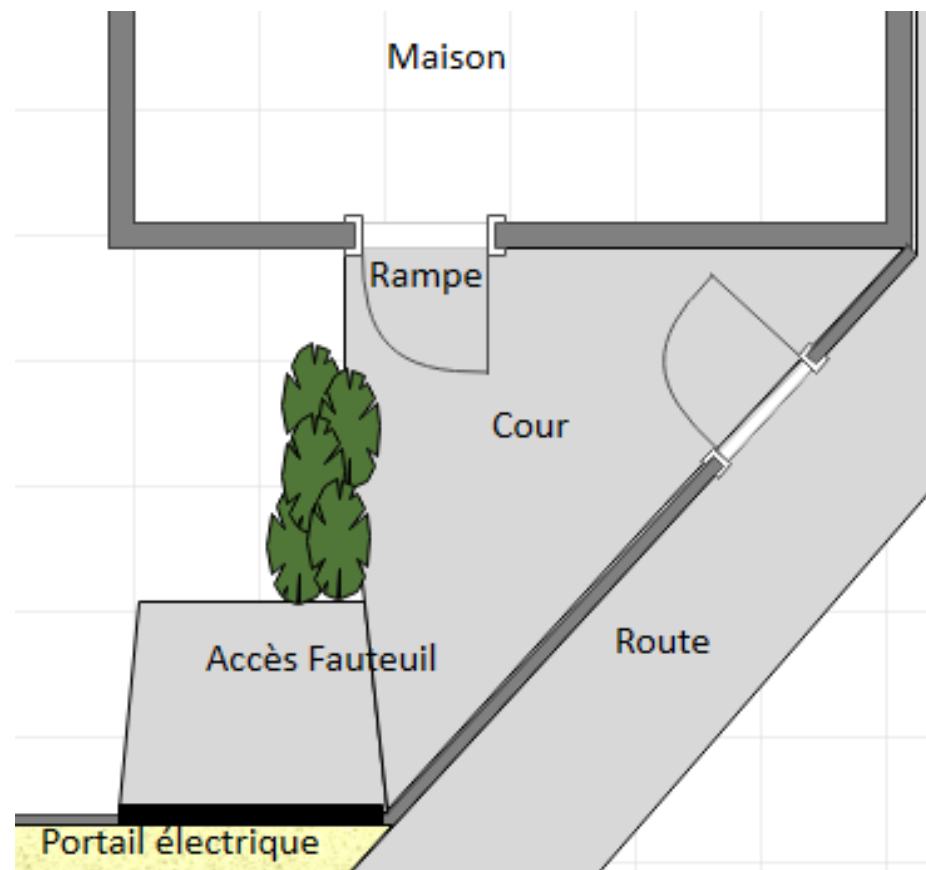
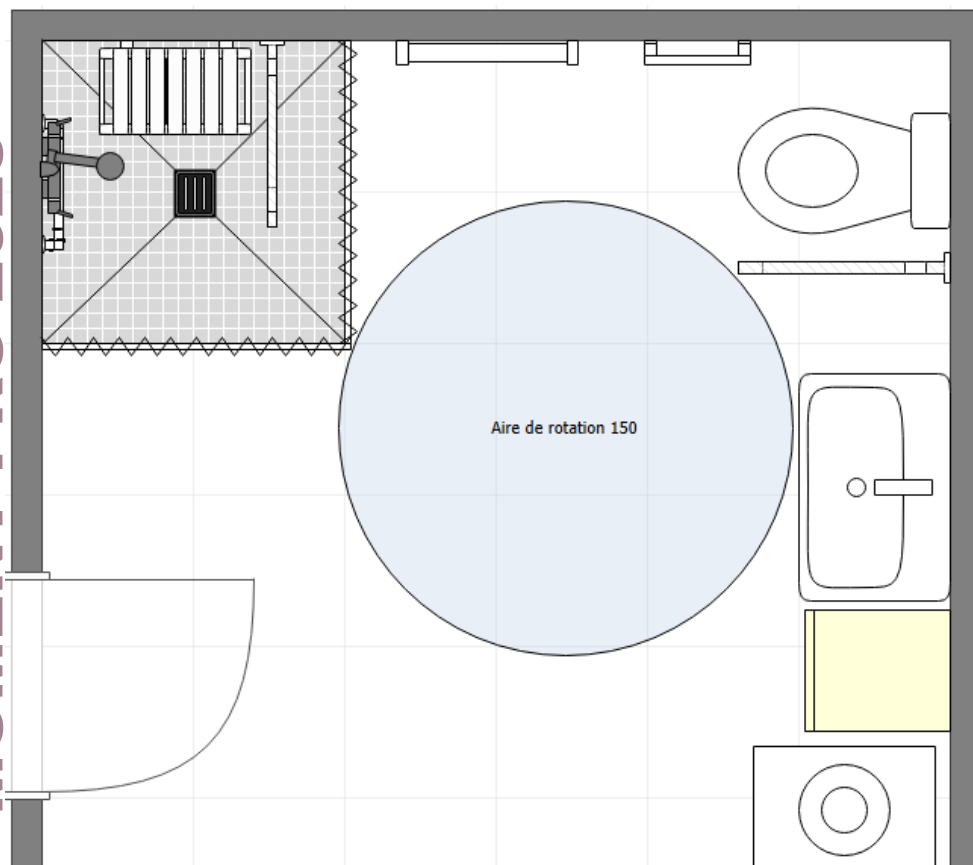
- Mr M., 65 ans
- Vit seul
- Entourage familial aidant
- handicap moteur
- se déplace en déambulateur ou en fauteuil roulant manuel
- Aides professionnels au quotidien
- Revenus « très très modestes »
- Demande initiale : adaptation de la salle d'eau



Les projets d'adaptation d'ampleur : souvent une réponse obligée, rarement un choix ambitieux

Situation 1 – Préconisations

MOMENT PRO 2025



Les projets d'adaptation d'ampleur : souvent une réponse obligée, rarement un choix ambitieux

Situation 1 – Réalisation du projet et plan de financement



Travaux : 24 024 €
MPA : 15 400 €
CD 33 : 5 000 €
RàC (après MDPH) : 690 €

Les projets d'adaptation d'ampleur : souvent une réponse obligée, rarement un choix ambitieux

Situation 2 – Contexte au jour de la visite

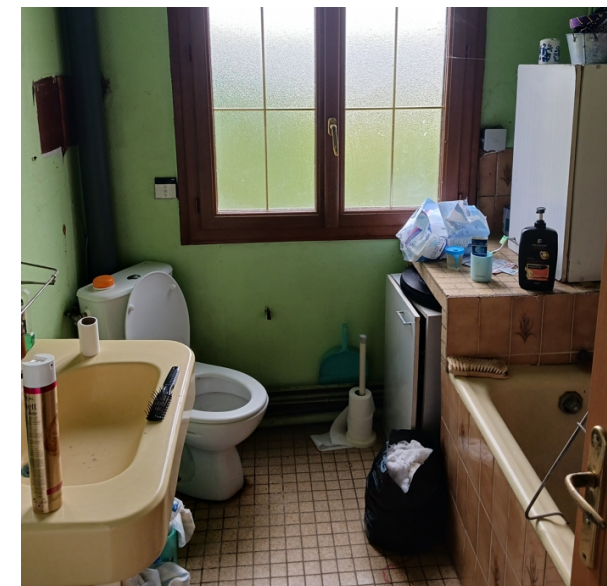
- Mme A., 75 ans
- Vit seule

Quelque maux liés à l'âge
Se déplace sans AT

Maison à étage

Revenus Très Modestes

Demande initiale :
installation d'un siège
monte-escalier pour
accéder au 1^e étage



Les projets d'adaptation d'ampleur : souvent une réponse obligée, rarement un choix ambitieux

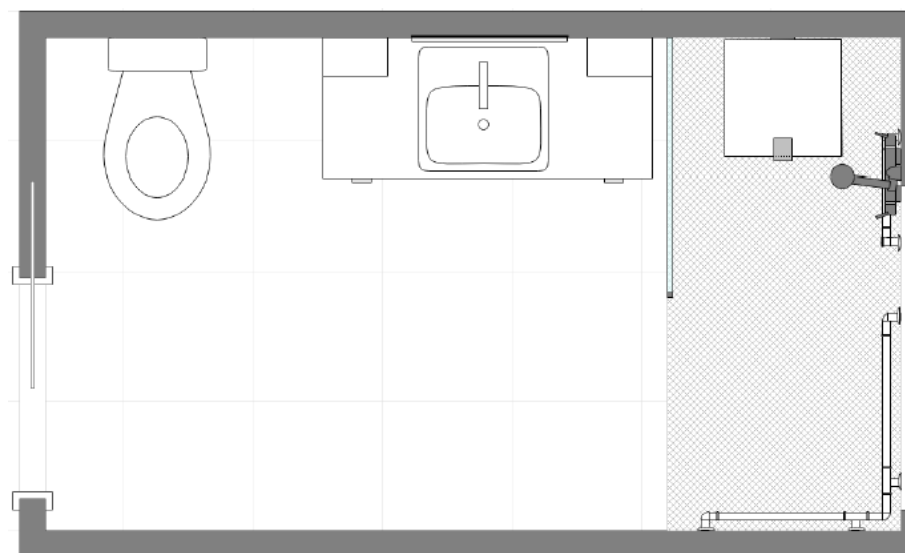
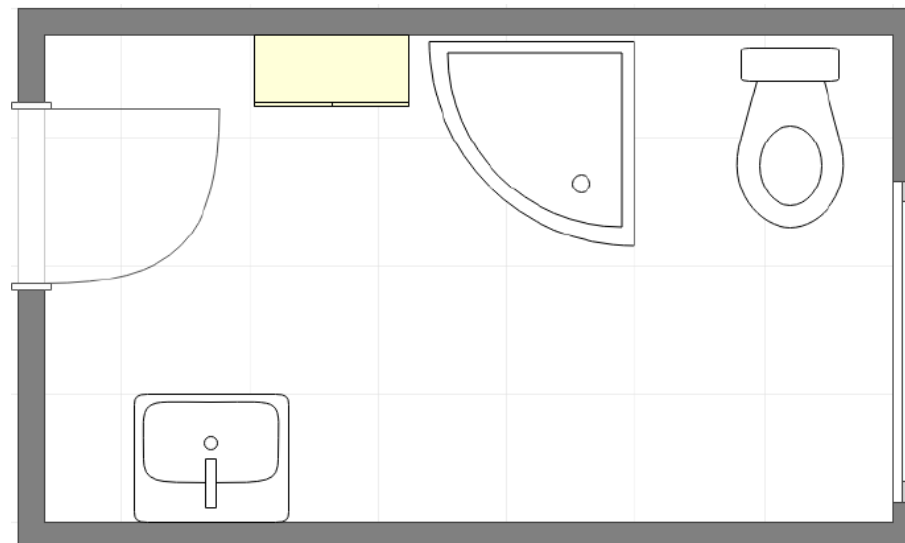
Situation 2 – Préconisations

- **Projet proposé :**

Création d'une chambre au RDC en lieu et place d'un bureau inutilisé

Adaptation de la salle d'eau et WC du RDC

Proposition d'isolation thermique du pallier haut de l'escalier pour limiter les déperditions dans les pièces inutilisées



Les projets d'adaptation d'ampleur : souvent une réponse obligée, rarement un choix ambitieux

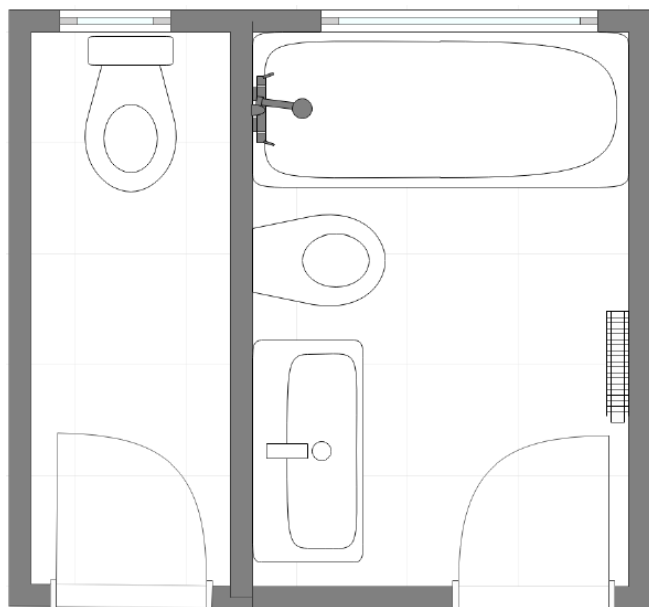
Situation 2 – Projet retenu

- Refus d'un chiffrage comparatif du projet d'adaptation au RDC
- Conservation du projet d'accessibilité à l'étage
- Demande de dépôt MPA avec le devis de siège monte-escalier
- Rédaction du diagnostic autonomie informant le service instructeur d'une inadéquation entre le projet retenu et le projet préconisé

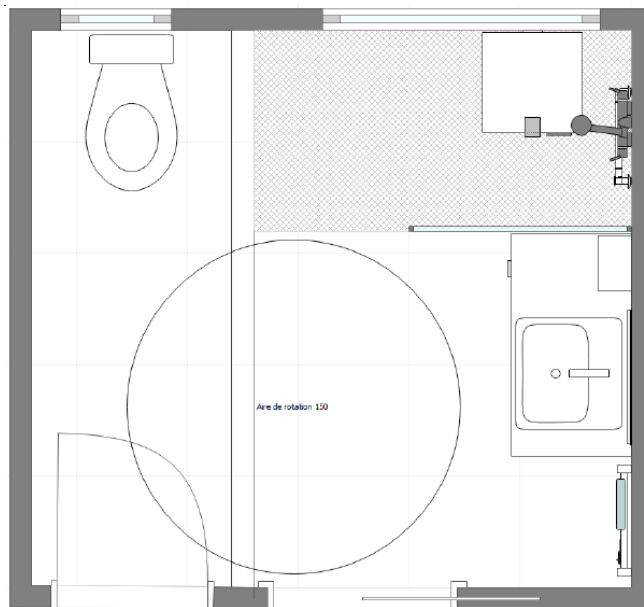
Travaux : 9 830 €
MPA : 6 880 €
Collectivité (OPAH) : 1 475 €
RàC : 1 960 €

Les projets d'adaptation d'ampleur : souvent une réponse obligée, rarement un choix ambitieux

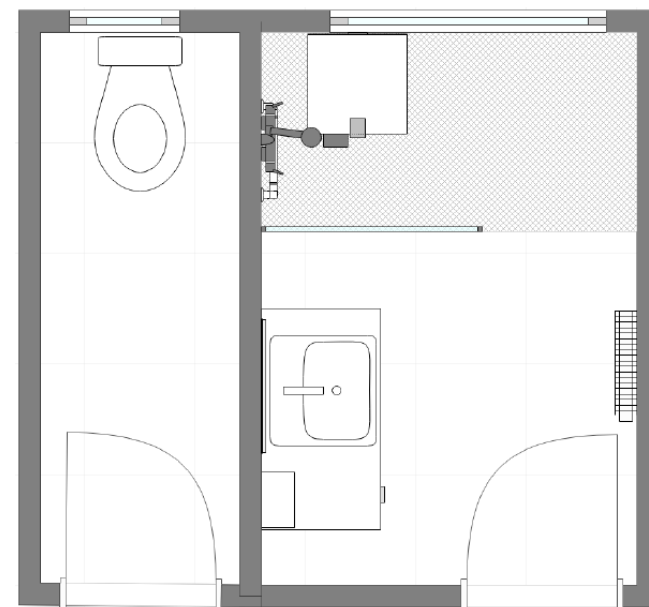
Situation 3 – Problématique classique



Situation avant projet



Projet préconisé



Projet souhaité et déposé

Travaux : 13 880 €

MPA : 9 715 €

RàC : 5 550 €

Synthèses des situations rencontrées

MOMENT PRO 2025

- **Le choix de la préconisation idéale est facilité en proposition curative et non préventive**
- **L'adhésion à une préconisation ambitieuse est conditionnée par une ré-assurance anticipée des capacités financières du projet**
- **L'ouverture vers des solutions alternatives plus pérennes peuvent entrer en conflit avec les usages et habitudes de vie des ménages**
- **Les missions de l'AMO sont conditionnées par le respect du choix final du demandeur et la nécessité de retranscription objective du projet déposé auprès des organismes financeurs**

Pas de côté en Suède : Comparatif des dispositifs d'aide à l'adaptation des logements

	France	Suède
Contexte	Un effort de rattrapage depuis les années 2000	Culture très ancrée de l'urbanisme accessible
Conditions fonctionnelles	Combinaison de critères âge, GIR	Déficiences durables nécessitant l'adaptation du logement établie par médecin ou ergothérapeute
Conditions de ressources	Ménages modestes et très modestes Prise en charge 50 à 70% avec plafond de travaux	Pas de conditions de ressources Prise en charge à 100% sans plafond
Définition du projet	Projet à la croisée de l'évaluation ergothérapeute et la perception du ménage	Projet objectivé par ergothérapeute : adaptations nécessaires
Impact	Adaptation individualisée parfois limitative et plutôt court-termiste	Adaptation plus complète en complément d'une accessibilité forte

Pas de côté en Suède : Comparatif des dispositifs d'aide à l'adaptation des logements

Au-delà du financier, des approches distinctes

Des contextes différents

Une accessibilité intrinsèque en Suède qui fait l'objet de démarches de rattrapage en France
99% des gares accessibles / < 70% en France
80% des ERP accessibles / < 50% en France

Des modalités de conception des projets

Une place plus centrale de l'ergothérapeute dans la société ... et dans la conception des projets
2,7 pour 10000 habitants / 2,1 en France
Une bonne répartition sur le territoire, via les services de santé publique, les écoles et services sociaux.

Des contenus et des coûts de projet

Des projets qui intègrent plus régulièrement :

- La cuisine : abaissement du plan de travail et de l'évier, installation de tiroirs coulissants
- Les circulations : suppression des seuils de porte, élargissement d'encadrements de porte, pose de mains courantes dans couloir.

Des adaptations dont les budgets peuvent rester modérés

- **Développer les actions collectives pour orienter l'ancrage culturel lié au vieillissement vers une logique préventive plutôt que curative**
 - ✓ Diminution des projets de travaux lourds en urgence
 - ✓ Meilleure synergie avec les partenaires locaux

Les supports SOLIHA d'animation des actions de prévention collectives sur le bien vieillir à domicile au sens large

Jeu de plateau « Mon Logement et Moi »



Serious Game « Adapt' Toit »



Conclusion / Perspectives

➤ **Accompagner les collectivités dans la réhabilitation de logements intermédiaires PMR**

- ✓ Accueil temporaire évitant les retours à domicile à risque
- ✓ Meilleure adéquation projet de vie / projet de travaux
- ✓ Possibilité d'entreprendre des travaux plus ambitieux nécessitant une indisponibilité plus longue des pièces concernées

➤ **Ouvrir les subventions aux revenus intermédiaires/supérieurs optant pour des projets de travaux correspondant à un design universel**

- ✓ cartographie progressive des logements avec leur « classe accessibilité »

Conclusion / Perspectives

- **Appliquer aux demandes MPA des principes réglementaires exigés en rénovation énergétique d'ampleur**
- Optimiser les subventions en cas de « mise en accessibilité d'ampleur » (plusieurs gestes/pièces concernés par la mise en accessibilité)
 - Proposer des « primes » sur certains choix de matériaux adaptés/évolutifs
 - Rendre obligatoire le chiffrage de la solution préconisée pour objectiver ou non la faisabilité financière du projet à privilégier
 - ✓ Réalisation de travaux pérennes dans le temps et permettant facilement des travaux complémentaires ultérieures
 - ✓ Complexification du dispositif permettant un cadrage maîtrisé des subventions et un renfort du rôle de l'AMO

Hervé PETIT – Soliha Union Régionale Nouvelle-Aquitaine
Rodolphe BAILLIF - Soliha Terres-Océan
Responsable Service Habitat et Cadre de Vie
Ergothérapeute DE

